

PREMIÈRE CONFÉRENCE DE PRESSE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL MILITAIRE POUR LA JUSTICE ET LA DÉMOCRATIE, CHEF DE L'ETAT

Le Président du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie), Chef de l'Etat, le Colonel Ely Ould Mohamed Vall, a affirmé samedi soir, lors d'une conférence de presse, que le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie "honorerait ses engagements et mènera à terme la période de transition".

Cette rencontre avec des dizaines de journalistes mauritaniens de la presse publique, privée et internationale s'est déroulée dans un esprit d'ouverture, de débat libre et franc. Le langage du chef de l'Etat, les idées convaincantes et les visions qu'il a développées ont impressionné l'assistance.

Le Président a répondu à toutes les questions posées et permis aux journalistes de s'exprimer suivant leurs préoccupations et priorités.

Au cours de cette conférence de presse, le Chef de l'Etat a fait le tour d'horizon de la situation politique, économique et sociale du pays.

Le Colonel Ely Ould Mohamed Vall a rappelé que notre pays "n'a



soumis, pour concertation, au Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie, au gouvernement, aux partis politiques et à la société civile.

Voici l'exposé préliminaire fait par le Chef de l'Etat et les principales questions et réponses au cours de cette conférence de presse:

"Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation et de participer à cette première rencontre que nous organisons avec la presse nationale et dont j'espère qu'elle inaugure une nouvelle ère et une nouvelle forme de rapports entre l'Etat et les journalistes dont on connaît le rôle capital dans la diffusion des valeurs et principes essentiels pour notre pays ainsi que dans l'ancrage de la transparence et de la démocratie.

L'exposé que je vais vous présenter résume des idées et analyses que nous ne prétendons pas sacrées ou parfaites. Mais elles ont le mérite de traduire une vision et une volonté sincère d'appréhender les véritables attentes de nos citoyens

" Il faut bannir toutes les dynamiques et pratiques malsaines et opérer une rupture radicale avec le passé "

pas vécu la démocratie puisque depuis son indépendance jusqu'au changement du 3 août il n'y a eu

que le régime du parti unique où des gouvernements et des régimes concevaient les politiques et les

stratégies et exigeaient du peuple de les avaliser".

Par ailleurs, le Chef de l'Etat a

annoncé la fin des travaux des trois comités interministériels, indiquant que leurs résultats seront

et les réalités du pays pour déterminer les solutions appropriées à ses problèmes". SUITE EN PAGE 4

PREMIÈRE CONFÉRENCE DE PRESSE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL MILITAIRE POUR LA JUSTICE ET LA DÉMOCRATIE, CHEF DE L'ETAT

COMPTE RENDU HMS

SUITE DE LA PAGE 7

« **N**ous estimons donc, qu'il est de notre devoir d'en informer les citoyens mauritaniens, afin qu'ils y adhèrent, pour le bien du pays. Mais, sans aucune intransigeance, nous accepterions d'y renoncer s'il s'avérait qu'ils s'inscrivent en faux par rapport aux intérêts nationaux.

C'était la première idée dont je voulais vous entretenir.

La 2ème idée est que la presse et les citoyens mauritaniens ont le droit de suivre et de savoir quelles approches et quelles idées sous-tendent ces mesures et dispositions proposées et qui pourraient demain, régir leur quotidien.

Nous pensons, par principe que le rapport entre la direction, le gouvernement, d'une part, et les citoyens mauritaniens d'autre part, doit être fondé sur le dialogue et les échanges d'idées. Telle est l'approche que nous devons privilégier pour le traitement des problèmes fondamentaux de notre pays plutôt, que les confrontations stériles.

Voilà l'esprit que nous voulons voir prévaloir entre les différents acteurs nationaux.

Le principal aspect que je voudrais expliquer concerne les objec-

tifs et les conséquences imprévisibles.

Ce type de système, une fois installé, ne peut plus être changé que par un coup d'Etat militaire ou par une guerre civile.

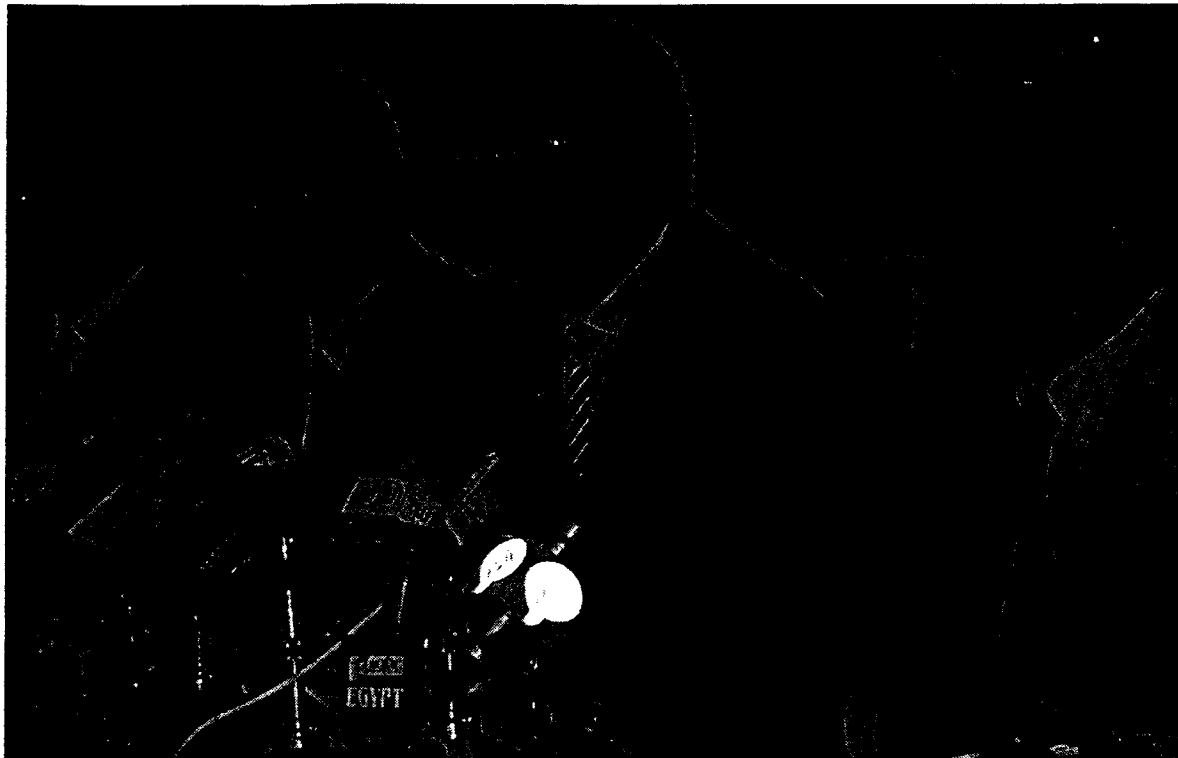
Quelle est donc la solution ? Nous pensons que la seule manière de changer cet ordre des choses consiste à bannir toutes les dynamiques et pratiques malsaines et inadaptées, c'est-à-dire opérer une rupture radicale avec le passé.

La seule alternative viable, c'est de créer les conditions d'une alternance au pouvoir en prenant les dispositions garantissant la pérennité du système.

C'est donc cette approche que nous avons préconisée puisque si un gouvernement est mis en place, il sait que son mandat sera limité dans le temps et qu'il sera jugé, sans complaisance, par l'équipe qui lui succédera.

L'alternance a donc l'avantage de réduire cette accumulation des problèmes et des abus, puisque chaque équipe, qui accède au pouvoir, dispose de la légitimité et donc du courage nécessaire pour opérer les réformes qui s'imposent.

Il faut ajouter que les systèmes monolithiques ont un autre inconvénient, c'est qu'ils sont toujours le



tifs de ce changement du 3 août et les perspectives qu'il ouvre à notre pays.

Comme j'ai eu à le dire, à maintes reprises, notre pays n'a connu, depuis son indépendance, que le système du parti unique, y compris la dernière période de 1991 au mois d'août dernier.

Le problème aujourd'hui, c'est qu'un tel système n'est plus adapté aux réalités et conjonctures régionales, internationales et nationales.

Nous sommes entourés, dans notre sous-région, par au moins 4 pays où prévalent des mécanismes d'alternance politique: le Maroc, l'Algérie; le Mali, le Sénégal, la Guinée Bissau, etc...

Dans un tel environnement, le maintien de l'ancien système expo-

meilleur alibi pour des changements anticonstitutionnels.

C'est donc, de notre point de vue, cette approche qui permet d'avoir une autre vision des problèmes du pays et la manière de les traiter.

Je veux préciser, ici, que nous risquons de faire face à un autre problème qui ne peut être résolu que par un engagement des élites et particulièrement de la presse. Il s'agit là de l'infantilisme politique de notre peuple qui n'a jamais été sollicité ou impliqué dans la gestion de ses affaires et dans le choix de son destin politique.

Son rôle s'est limité, depuis l'indépendance, à accepter et cautionner des recettes que d'autres avaient préparées selon leurs propres intérêts.

Le peuple n'a donc jamais assumé une responsabilité politique, ce qui a eu pour conséquence le développement de mentalités, essentiellement, opportunistes.

On peut donc se demander si le peuple est vraiment préparé à s'adapter à un nouveau contexte où l'Etat n'est pas partie prenante et où il observe la neutralité la plus totale.

Pour que cette expérience puisse, effectivement, conduire à la préservation de la stabilité et des intérêts vitaux du pays, il est absolument impérieux que les élites et les acteurs politiques, dans leur ensemble, assument leur responsabilité devant le peuple et devant l'histoire.

Ainsi seulement, le rapport du citoyen avec l'Etat sera un rapport lucide fondé sur un souci partagé et un sens élevé de l'intérêt national.

Tel est le défi majeur auquel nous sommes actuellement confrontés.

Certains Mauritaniens expriment leurs craintes de voir cette dynamique susciter de nouvelles dérives : nous leur répondons que les choix qui s'offrent à nous sont limités : soit perpétuer les pratiques anachroniques et rester dans l'impasse; ce qui ne servirait qu'à ajourner une issue catastrophique inéluctable ou alors opter pour la voie de l'assainissement de la démocratie, seule porteuse d'espoir et d'avenir viable.

C'est ce choix que nous avons fait et nous l'assumerons jusqu'au bout.

Avant de terminer, je voudrais vous informer que les trois comités interministériels, chargés des aspects liés à la transition, ont achevé leurs travaux aujourd'hui et qu'ils les soumettront le 12 au gouvernement avant d'engager les

concertations avec les partis politiques et la société civile.

Nous sommes donc entrés dans la phase de mise en œuvre effective des mesures arrêtées.

Enfin, à propos de la situation générale du pays, certains soulignent, à juste titre que la situation économique est catastrophique, je leur dirais seulement que la situation politique n'est guère plus brillante."

IL Y AVAIT UNE DÉLI- QUESCENCE DE L'ETAT

Après cet exposé préliminaire, fait dans un langage clair, exprimant des idées convaincantes, le Président a répondu à toutes les questions posées par les journalistes.

**ABDALLAHI OULD MOU-
HAMDI (AL JEZIRA) :** Du moment que vous reconnaissez qu'il y a eu, par le passé, des cas avérés

de mauvaise gestion, de gabegie et de malversations et comme vous déclarez vouloir introduire les corrections nécessaires, pourquoi vous ne poursuivez pas en justice les responsables de ces irrégularités, comme s'y attend, du reste, l'opinion publique nationale ?

Deuxièmement, les interviews que vous avez accordées et les déclarations que vous avez faites, laissent supposer que vous permettez au président déchu, Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, de regagner le pays et de participer à la vie politique. Qu'en est-il effectivement ?

COLONEL ELY OULD

MOHAMED VALL : Par rapport à la première question, à savoir pourquoi nous n'avons pas poursuivi les auteurs des actes des détournements de deniers publics et de malversations financières, comme j'ai eu à le répéter plusieurs fois, cette situation et les irrégularités qu'elle comporte sont générées par un système dans son ensemble qui était conçu de telle manière que, quelle que soit la personne, il ne pouvait produire que de tels résultats. C'était inévitable en raison de la nature et du mode de fonctionnement de ce système dans lequel la responsabilité est diluée d'une certaine manière. Pour vous donner une idée du type de fonctionnement de ce système, la situation s'est dégradée au point que pour devenir et rester membre du gouvernement, il fallait obligatoirement

Le rapport entre la direction et le gouvernement, d'une part, et les citoyens mauritaniens, d'autre part, doit être fondé sur le dialogue et les échanges d'idées

sait notre pays, à n'importe quel moment, à des dérapages chaotiques.

C'est le même type de situation qui a été à l'origine des drames vécus par d'autres pays: ce n'est pas un problème d'individus ou d'hommes mais de tout un système.

Vous savez qu'on a connu un premier coup d'Etat en 1978 qui a été suivi d'une série de coups d'Etat, puisque de tels systèmes ne peuvent conduire qu'à des conflits d'intérêts du type de ceux que vit la Côte d'Ivoire ou d'autres pays.

C'est pourquoi nous devons tout faire pour sortir de ce cercle vicieux qui ne conduit qu'à des impasses souvent désastreuses pour les pays et les populations.

En effet, lorsqu'un homme reste au pouvoir pendant 20 ou 25 ans avec l'idée de le léguer à son dauphin ou à son fils, l'usure du pouvoir fait qu'une telle personne perd complètement le sens des réalités, puisqu'elle s'entête à vouloir gérer le pays et ses problèmes selon une même vision figée et inadaptée.

Cette situation comporte, en outre, un autre inconvénient majeur, c'est qu'elle empêche l'émergence d'une génération politique capable d'assurer une relève et c'est exactement la situation que nous vivons.

Par ailleurs, cette usure du pouvoir fait que les problèmes et les rancoeurs s'accumulent pendant trop longtemps et ne peuvent évoluer que vers des blocages et des

ouvrir des salles d'alphabétisation qui vont fermer et disparaître avant que le promoteur de l'initiative n'ait même quitté les lieux.

Il y avait une déféquence de fait de l'Etat qui affectait la vie du pays de manière générale.

Ce qui est clair pour nous et qui est le plus important à nos yeux, c'est qu'il y ait actuellement une véritable rupture avec ce passé, ses méthodes, son mode de fonctionnement et de gestion. Nous ne sommes pas là dans un souci vindicatif ou de règlements de comptes. Le passif est là, les pertes sont irréversibles, il reste que le plus important et qui mérite de retenir réellement notre attention à tous, c'est le présent et l'avenir.

Par rapport au second aspect de la question, concernant l'ancien président, j'ai dit qu'il est un citoyen mauritanien. Et il n'est ni dans mon entendement, ni dans celui du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie, ni aussi dans celui

Les élites et les acteurs politiques dans leur ensemble doivent assumer leur responsabilité devant le peuple et devant l'histoire

du gouvernement, qu'un citoyen mauritanien puisse être empêché de regagner son pays. Pour ce qui est de sa participation à la vie politique, même si je crois que ce serait anticiper déjà sur un fait qui ne s'est pas encore produit, les Mauritaniens sont en droit de juger de cette perspective.

SALEM MEJBOUR (AFRICA N°1) : *Monsieur le Président vous êtes attendu sur la question de l'Etat de droit et de la justice. Ceux qui ont l'argent mal acquis étaient au-dessus de la loi. Quelles mesures allez-vous prendre pour rétablir la justice, assurer un bon système éducatif aux enfants mauritaniens et une meilleure répartition des ressources nationales ?*

COLONEL ELY OULD MOHAMED VALL : Je tiens à souligner, comme j'ai eu à le faire auparavant, l'intérêt particulier que j'accorde à la justice, à laquelle je suis personnellement très sensible. On peut avoir faim et dormir, avoir parfois peu dormi mais il est difficile voire impossible de dormir tranquillement quand on vient de subir une injustice. C'est vous dire l'importance que revêt la justice pour nous.

C'est pourquoi, le gouvernement a mis prioritairement l'accent sur les deux axes majeurs que sont la justice et la bonne gouvernance. La justice parce que c'est un droit inaliénable pour tout citoyen quelle que soit sa condition économique, sociale et quel que soit son statut. Tout comme la justice est la seule chose qui puisse et doit être distribuée de façon égale, impersonnelle et uniforme à tous les citoyens. Pourquoi alors se priver justement de répartir équitablement la justice et d'en faire bénéficier tous les citoyens ?

Le deuxième axe prioritaire de l'action du gouvernement porte sur la bonne gouvernance qui constitue un acte de justice. C'est la justice au quotidien à travers l'action du fonctionnaire, du ministre, du président, de tout celui qui détient et exerce une parcelle de pouvoir. Ces deux domaines ont été ciblés pour que très rapidement tous les Mauritaniens soient en conformité et en symbiose avec la chose publique. A ces deux axes, il faudrait ajouter le processus démocratique qui est lui aussi un moyen de rendre justice au peuple, en lui concédant son droit au choix libre et indépendant.

MOHAMED EL MOCTAR OULD MOHAMED VALL (RADIO SAWA) : *Quelle est votre position par rapport au terrorisme international et aux tentatives de lier ce phénomène à l'Islam et quel rôle peut jouer la Mauritanie dans la lutte contre le terrorisme ? Et quel est l'avenir des relations avec Israël ?*

COLONEL ELY OULD MOHAMED VALL : Pour ce qui est du terrorisme, notre position est claire. Nos valeurs, notre culture, notre histoire et nos mentalités rejettent avec force toute forme de violence et de terrorisme. Nous considérons qu'il s'agit, avant tout, d'un problème de sécurité intérieure en ce sens qu'il menace notre pays. Nous n'accepterons aucunement que le terrorisme s'installe et s'enracine ici.

Par ailleurs, nous avons des engagements dans le cadre d'accords et de conventions avec des parties tierces, notamment en matière de lutte contre le terrorisme. Nous respectons naturellement ces engagements. Il n'y a aucune équivoque par rapport à notre engagement ferme et résolu dans la lutte contre toutes les formes de terrorisme.

Pour ce qui est des relations avec Israël, je crois avoir été très clair à

ce sujet et je tiens à le réaffirmer de nouveau. La Mauritanie, depuis son indépendance, a toujours été à l'avant-garde des pays arabes et musulmans défenseurs de la question palestinienne et elle reste sur cette même position. Mais nous ne pouvons pas nous complaire dans des choix en porte à faux avec l'ère du temps. Si des voies, des méthodes et des moyens étaient auparavant appropriés pour résoudre des conflits, aujourd'hui ces méthodes et ces moyens ne sont plus porteurs. Nous sommes convaincus que les choix actuels pour la paix et la résolution pacifique des conflits par la négociation et le dialogue sont la voie la meilleure dans le monde actuel. Telle est notre profonde conviction avec laquelle nous agissons en harmonie. Notre relation avec Israël ne peut pas être au détriment des intérêts palestiniens, mais elle sert plutôt la question palestinienne, tout comme elle ne peut pas être conçue en contradiction avec les intérêts d'un quelconque autre pays arabe ou musulman. J'espère que c'est clair pour tous et sans la moindre ambiguïté.

KHALID CHATTY (MAROC AGENCE PRESS) : *Excellence Monsieur le Président, dans le cas où le programme de transition ne puisse être conduit à terme dans l'échéance fixée de deux ans, est-ce que la période de transition pourrait être alors prolongée ?*

Deuxièmement, vous avez reçu récemment le secrétaire général de l'UMA, les ambassadeurs des pays maghrébins et le représentant des Nations Unies chargé du Sahara. Que peut entreprendre actuellement la Mauritanie pour appuyer l'Union du Maghreb Arabe et trouver une solution juste au problème du Sahara afin de préserver la stabilité et la paix dans la région ?

COLONEL ELY OULD MOHAMED VALL : Ce n'est pas à moi de déterminer la période. Le Conseil Militaire a prévu un délai de deux ans, à titre indicatif. S'il est possible de réaliser le programme de transition en moins de deux ans, cette période se verra écourtée et si le délai fixé se révèle insuffisant pour la réalisation de ce programme, il pourrait être alors prolongé. Mais la décision d'écourter la période ou de la prolonger, ne me revient pas. Le processus engagé se fonde sur une concertation et une approche consensuelle qui impliquent les partis politiques et les autres acteurs de la société civile. C'est à tous qu'appartiendra la déci-

sion d'appréciation et éventuellement de révision des délais. Toutefois, je pense que le délai déjà fixé est raisonnable et tout sera mis en œuvre pour qu'il soit respecté.

S'agissant du second aspect de votre question et qui est relatif à l'Union du Maghreb Arabe, nous sommes, ici en Mauritanie, conscients et convaincus de la nécessité de l'unité du Maghreb et considérons que la formation et le renforcement souvent de cet ensemble sous-régional sert nos intérêts. Nous estimons qu'il existe de nombreux facteurs que les pays de l'UMA ont en partage, ce qui milite favorablement dans le sens d'une union efficace entre les différents pays du Maghreb. Nous vivons aujourd'hui dans un monde marqué par l'émergence de grands ensembles régionaux et sous-régionaux.

La constitution de ces ensembles est devenue aujourd'hui un impératif de développement pour tout pays.

Pour l'exemple, dans nos rapports avec l'Union Européenne, nous sommes en face d'un ensemble dont les membres uniformisent leur position, ce qui préserve davantage leurs intérêts et leur confère une certaine force au cours des négociations avec les parties tierces. Si nous arrivons à construire véritablement l'espace maghrébin, au lieu de venir en ordre dispersé, les pays du Maghreb harmoniseront leur position et préserveront mieux leurs intérêts, notamment dans le cadre des négociations économiques avec les autres ensembles. Il est vrai qu'il existe certains obstacles auxquels l'UMA fait face, mais nous pouvons les juguler si nous arrivons à dépasser les approches sectaires et à développer une vision d'ensemble. C'est ainsi seulement qu'au lieu d'être victime des conflits et dissensions secondaires, l'UMA pourra se révéler source de règlement de ces contradictions. Nous sommes confiants dans l'avenir du Maghreb et ne ménagerons aucun effort pour assurer sa construction dans l'harmonie et la cohésion.

Pour ce qui est de la question du Sahara, notre position est très claire. La Mauritanie observe une position de neutralité absolue par rapport à ce conflit qui oppose des frères et appuyons les efforts des Nations Unies dans la recherche d'un règlement de ce conflit, tout comme nous appuyons toute approche de règlement consensuel.

YAGHOUB OULD BOUNA (JOURNAL SAGHAR) : *Monsieur le Président, en dépit de l'amnistie générale, 21 islamistes sont toujours détenus en prison. Pourquoi n'ont-ils pas bénéficié de la mesure d'amnistie ? Est-ce que le parti Hamed, sera reconnu ?*

Enfin, qu'en est-il du dossier de Ould Salahi qui est détenu dans la prison de Guantanamo ?

COLONEL ELY OULD MOHAMED VALL : Je tiens à préciser tout d'abord que ces 21 détenus n'entrent pas dans la catégorie visée par l'amnistie. Soyons clair à ce propos. Ces 21 détenus sont constitués de deux groupes: le premier a subi des entraînements à l'extérieur avant de retourner au pays, pour entreprendre des actes criminels programmés. Les charges qui pèsent sur les membres de ce groupe sont consignées dans le dossier d'instruction, au niveau de la justice et c'est à cette dernière qu'il appartient de se prononcer sur le dossier, de retenir ou de ne pas retenir ces charges.

Le deuxième groupe est constitué d'éléments qui ont fondé une organisation secrète illégale, inféodée aux structures de la nébuleuse terroriste à l'extérieur. Il serait responsable d'actions déjà perpétrées dans le pays. Le dossier de ce groupe est également au niveau de la justice qui doit se prononcer, en toute indépendance, sur l'issue à lui réserver.

Par rapport aux dossiers donc de ces deux groupes de détenus, la justice suivra son cours normalement.

Pour ce qui est du parti Hamed, je tiens à rappeler que la Mauritanie est depuis son indépendance, une République Islamique. Tous les Mauritaniens sont musulmans. L'Islam ne saurait aucunement devenir l'apanage ou le monopole d'un groupe, encore moins un moyen au service d'une propagande partisane ou un moyen d'accession au pouvoir. L'Islam est une religion de valeurs sublimes qui appartient à tous, devant rester au-dessus des contradictions et des jeux politi-

ques. Religion de tolérance et de cohésion, l'Islam ne saurait être détourné de sa vocation.

Notre constitution, qui consacre dans son préambule l'Islam comme religion de l'Etat et du peuple et en fait source de droit, ne laisse pas de possibilité pour la création d'un parti sur la base de la religion. En définitive, l'Islam ne peut être le monopole d'un groupe ou d'un parti, c'est contraire à l'esprit même et à la lettre de cette religion.

Concernant le cas de Ould Salahi, détenu à la prison de Guantanamo, nous sommes en contact avec les autorités concernées et oeuvrons pour qu'il ne subisse aucun traitement discriminatoire.

KHALIL OULD JDOUD (AL ARABIA ET CHARGH AL AWSATT) : *Vous semblez hériter d'une situation marquée par la déliquescence politique, économique, sociale et morale.*

Quelles mesures précises allez-vous prendre pour palier cette situation ?

Par ailleurs, nous savons que les relations de la Mauritanie se sont détériorées avec certains pays arabes, particulièrement du Moyen-Orient depuis le début de la guerre du Golfe au début des années 1990. Quelles actions pensez-vous entreprendre pour améliorer ces relations ?

COLONEL ELY OULD MOHAMED VALL : Par rapport au premier point, effectivement la Mauritanie se trouve actuellement dans une situation peu enviable. Mais je suis persuadé que les tout prochains jours connaîtront une dynamique qui changera cette situation. Pour ce qui est des relations avec les pays frères du Golfe, je tiens à réaffirmer que notre pays ne ménagera aucun effort dans le présent ni à l'avenir pour rehausser le niveau de ses relations dans le monde arabe et notamment avec les pays du Golfe, surtout que des perspectives nouvelles s'offrent à nous et de nouvelles opportunités incitent à aller dans ce sens.

MME EZZA. (JOURNAL POINT CHAUD) : *La femme mauritanienne a donné les preuves de ses capacités à contribuer à l'effort de développement et à prendre ses responsabilités dans la vie nationale.*

Comptez-vous associer la frange féminine de la population dans cette nouvelle phase de l'histoire du pays ?

COLONEL ELY OULD MOHAMED VALL : Je tiens à réaffirmer, qu'au cours de cette période de transition et pour conduire efficacement le changement, il est inconcevable de marginaliser les femmes qui représentent entre 51% et 53% de la population.

Celui qui ne prend pas en considération cette importante frange de la population ne met simplement pas à profit plus de la moitié de la population et la même proportion en terme d'énergie, de ressources et de facteurs de réussite.

Aucune véritable réforme ne peut être conduite sans la participation dynamique, et à tous les niveaux, de la femme dans toute œuvre de développement politique, économique, culturel et social.

SYLLA IBRAHIMA (AGENCE REUTERS) : *Comment comptez-vous encourager l'investissement en Mauritanie ?*

Est-ce que les sociétés d'Etat feront l'objet d'audits ?

Comment allez-vous introduire plus de transparence et de communication pour protéger les biens publics ?

Comptez-vous mettre de l'ordre dans le cadastre de Nouakchott ?

Vous élèverez-vous contre le culte de la personnalité érigé en mode de rapport entre gouvernés et gouvernants ?

COLONEL ELY OULD MOHAMED VALL : Il faudrait bien que vous limitiez le nombre de vos questions tout au moins pour ne pas dépasser ma capacité de réponse. Terminez tout de même.

SYLLA IBRAHIMA : *A quand les débats contradictoires, la liberté de créer des stations radio et télé privées et comment allez-vous gérer le passif humanitaire du régime déchu ?*

COLONEL ELY OULD

MOHAMED VALL: Je vais essayer de répondre à toutes vos questions même s'il me semble que ma mémoire a été mise à rude épreuve. Par rapport au culte de la personnalité, je ne peux empêcher personne de se comporter ainsi, de faire le culte de la personnalité, mais on peut s'empêcher soi-même de se complaire dans ce jeu et dans cette perspective et dans mon cas, je vous assure qu'il en sera toujours ainsi.

Je pense que l'esprit qui sous-tend le changement intervenu et qui anime l'équipe actuelle ne s'adapte pas à telles pratiques.

Je crois donc que pareil comportement de culte ne peut pas être réédité actuellement.

S'agissant du problème des audits, je vous assure que toute institution publique, nationale, où qu'elle se trouve, sera auditée. Aucune n'y échappera.

Cependant, cela ne se fera pas dans un esprit vindicatif ou revancheur, cela se fera plutôt dans un esprit constructif, didactique et dans le seul souci de préservation des biens publics. A partir d'aujourd'hui, toute personne qui agira de façon irrégulière, en répondra. Dans le cadre justement de la moralisation de la gestion publique, il a été récemment procédé à la création d'une inspection générale de l'Etat rattachée au Premier ministre et des inspections internes seront créées au niveau de chaque département ministériel et ce en plus des autres institutions de contrôle qui existent déjà.

Pour ce qui est du passif humanitaire, je vous garantis que je ne biaise avec aucun problème national et n'en occulte aucun non plus.

Il reste que nous procédons de façon graduelle selon une échelle de priorités où chaque chose a sa place et son temps. Le moment venu, le passif humanitaire sera traité ici en Mauritanie, par les Mauritaniens et à la mauritanienne.

Concernant les débats contradictoires, vous n'êtes pas sans savoir que les médias publics sont ouverts



à tous les partis politiques. Le débat contradictoire ne dépend que des acteurs politiques et des opportunités qui se présenteront à eux.

Quant aux autorisations pour des radios et télévisions privées, la question est à l'étude et le moment venu les réponses appropriées seront données.

MARIE-PIERRE OLPHAND (RFI) : *Quelles dispositions allez-vous prendre au cours des prochaines élections pour que l'administration ne soit plus au service d'un seul parti et pour limiter le vote tribal ?*

Quelle appréciation faites-vous des islamistes extrémistes et des islamistes modérés ?

La manne pétrolière, quel rôle a-t-elle joué dans le coup d'Etat. Et enfin, question dictée par l'actualité de cette semaine, entendez-vous prendre des mesures pour endiguer l'immigration clandestine ?

COLONEL ELY OULD MOHAMED VALL: En matière de garantie et d'équité au profit des

partis politiques, je pense que le meilleur gage de cette équité est la neutralité la plus absolue de l'Etat. Le second facteur de garantie est le fait que la supervision des élections sera assurée par une Commission Nationale Indépendante. Le troisième élément d'équité est relatif aux ressources qui seront allouées, de façon juste et transparente, au financement des campagnes électorales.

Je pense qu'il s'agit là d'autant de facteurs qui garantiront une véritable équité entre tous les acteurs du jeu démocratique.

Quant aux distinctions entre islamistes extrémistes et modérés, je n'en fais pas personnellement. Pour moi, je connais le fait d'être musulman, et nous Mauritaniens sommes musulmans. Pour ce qui est des connotations politiques teintées de coloration religieuse et qui servent des buts inavoués, je considère qu'elles sont contraires à l'esprit et aux enseignements de notre Sainte religion. Pour ce qui est de la manne pétrolière, je viens de dire que les dividendes qui en seront tirés pour

les deux prochaines années sont déjà dépensés et moi je ne reste pas au-delà des deux ans de la transition. Soyez donc rassurés sur ce plan.

Pour ce qui est de l'immigration clandestine, notre pays est effectivement un territoire de transit en raison de l'immensité de ses frontières et de sa situation de zone charnière entre l'Afrique et l'Europe.

Nous sommes conscients de cet état de faits et nous nous employons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour endiguer cette immigration clandestine.

Dans ce domaine, nous avons des accords avec un certain nombre de pays, accords que nous respectons scrupuleusement avec l'Espagne qui est considérée comme limitrophe par les Iles Canaries et dans le cadre de la coopération avec le Maroc et l'Algérie et l'ensemble des pays concernés par ce phénomène.

Nous sommes ouverts pour voir avec tous ces pays les moyens les meilleurs pour y faire face dans le cadre de la coopération que nous entretenons avec ces Etats. ■